

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTE OUEST CENTRE MANCHE

REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
SEANCE DU 11 MAI 2021

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 11 Mai à 17h00, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche, légalement convoqué le 4 Mai 2021 par Monsieur Henri LEMOIGNE, Président, s'est réuni au pôle communautaire situé à Périers.

Présents : Mesdames Michèle BROCHARD, Anne HEBERT, Rose-Marie LELIEVRE et Stéphanie MAUBE, Messieurs Marc FEDINI, Christophe GILLES, Alain LECLERE, Henri LEMOIGNE, Roland MARESCQ, Jean-Marie POULAIN, et Thierry RENAUD.

Excusé : David CERVANTES

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de votants : 11

En application de l'article L5211-10 et notamment les alinéas relatifs à la délégation de compétence par l'assemblée délibérante à son exécutif et de la délibération DEL20200722-165 du conseil communautaire du 22 juillet 2020 transmise à la sous-préfecture de Coutances le 27 juillet 2020.

Décision exécutoire affichée

DEC2021-012-BUREAU

le 20/05/2021

HABITAT : Attribution d'aides au titre de l'OPAH-RU

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération DEL20200722-165 portant délégation de pouvoir du conseil communautaire au bureau communautaire,
Vu les propositions de la commission technique Revitalisation Habitat OPAH réunie le 19 mars 2021,
Vu l'exposé du Vice-président en charge de l'habitat,

Ceci exposé, les membres du Bureau communautaire décident, à l'unanimité des votants :

- d'autoriser au titre de l'OPAH-RU, sur présentation des factures acquittées et visées par l'opérateur de l'OPAH-RU, le versement des aides annexées à la présente décision,
- d'imputer les dépenses d'un montant total de 16 657,26 euros au compte 20422 de l'opération 410,
- d'autoriser le Président à engager et à mandater les dépenses correspondantes,
- de rappeler que toutes décisions prises par le Bureau en application de ses délégations sont systématiquement rapportées lors du prochain conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.
Pour copie conforme.

Le Président,

Henri LEMOIGNE



Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20210511-DEC2021-012-BUR-AU
Date de télétransmission : 20/05/2021
Date de réception préfecture : 20/05/2021

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage.

ANNEXE DEC2021-012 BUREAU

La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche a notifié le 11 octobre 2017 l'attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH-RU du centre-bourg de Périers et des 11 communes de l'ancienne communauté de communes Sèves-Taute à l'opérateur Habitat SOLIHA. Les permanences destinées à accompagner les porteurs de projets se tiennent deux fois par mois depuis le 1^{er} novembre 2017. Depuis le début de l'opération, 67 aides communautaires ont été accordées, pour un montant de 96 782,91 euros.

La communauté de communes a fixé le montant maximal de sa contribution financière au titre des abondements des aides de l'ANAH versées dans le cadre de l'OPAH du secteur de Périers à 317 750 euros. La consommation de ces crédits peut se résumer ainsi :

35 Aides versées à ce jour	Crédits réservés à ce jour – en attente de versement	Crédits disponibles pour attribution	Total des Crédits affecté à l'OPAH
45 865,67 €	50 162,48 €	221 721,85 €*	317 750,00 €

* 754,76 € attribués initialement en non versés au vu des dossiers soldés

Aux aides intercommunales s'ajoutent les aides de la ville de Périers, qui ne s'appliquent qu'aux projets situés sur le territoire communal, pour un montant de 170 000 euros.

La onzième commission technique Revitalisation Habitat OPAH a eu lieu le vendredi 19 mars 2021, sous la présidence de M. Renaud afin d'examiner 10 demandes de subvention intercommunale, pour un montant total de **16 657,26 euros** et une demande de subvention communale.

❶ **Propriétaire** : M. COURTEILLE Michel

Adresse du Logement : **76, route de Coutances 50190 PERIERS**
 Nature des Travaux : Adaptation de la salle de bain (mise en place d'une douche à l'italienne et d'une main courante)
 Montant estimé des Travaux : 6 648,71 € HT 7 313,58 € TTC
 Montant retenu par l'ANAH : 2 198,71 €
 Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Modeste - Travaux d'autonomie*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - Travaux d'adaptation	2 198,71 €	35%	770,00 €	
Caisse de retraite		37%	1 983,58 €	
Action logement		100%		4 450,00 €
COCM - Travaux d'adaptation	2 198,71 €	5%	109,94 €	
		<i>Total</i>	2 863,52 €	4 450,00 €

Montant financement maximum attribué 7 313,52 €

Taux financement 100,0% des travaux TTC

Reste à charge maximale

Accusé de réception en préfecture 050-200067037-2021-11-DEC2021-012-BUR-AU Date de télétransmission : 20/05/2021 Date de réception préfecture : 20/05/2021

2 Propriétaire : M. JEAN Alexis

Adresse du Logement : **3, rue d'Hauteville 50190 FEUGERES**
Nature des Travaux : Isolation de la totalité des murs et des combles, remplacement des menuiseries

Montant estimé des Travaux : 33 864,80 € HT 35 727,37 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 30 000,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 60 % et 80 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	30 000,00 €	50%	15 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	30 000,00 €	20%	4 000,00 €	
Département - aide complémentaire à la prime Habiter Mieux				500,00 €
Chèque Région niveau II				4 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 60 % et 80 %	30 000,00 €	15%	2 500,00 €	
		<i>Total</i>	<i>21 500,00 €</i>	<i>4 500,00 €</i>

Montant financement maximum attribué 26 000,00 €
Taux financement 72,8% des travaux TTC
Reste à charge maximal 9 727,37 €

3 Propriétaire : M. LAMY Frédéric

Adresse du Logement : **14, rue des Mésanges 50190 PERIERS**
Nature des Travaux : Mise en place d'un poêle à granulés, mise en place d'une VMC et isolation de la totalité des murs par l'extérieur

Montant estimé des Travaux : 34 046,37 € HT 35 918,92 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 16 494,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 60 % et 80 %*

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20210511-DEC2021-012-BUR-AU
Date de télétransmission : 20/05/2021
Date de réception préfecture : 20/05/2021

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	16 494,00 €	35%	5 773,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	16 494,00 €	20%	2 000,00 €	
Action logement				19 425,00 €
Chèque Région niveau II				4 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO M gain énergétique compris entre 60 % et 80 %	16 494,00 €	10%	1 500,00 €	
		<i>Total</i>	9 273,00 €	23 425,00 €

Montant financement maximum attribué	32 698,00 €
Taux financement	91,0% des travaux TTC
Reste à charge maximal	3 220,92 €

④ Propriétaire : M. LANGEVIN Alcime

Adresse du Logement : **Le Val de Nay 50190 GONFREVILLE**
 Nature des Travaux : Mise en place d'une douche à l'italienne en remplacement d'une baignoire

Montant estimé des Travaux : 5 473,16 € HT 6 020,48 € TTC
 Montant retenu par l'ANAH : 5 473,16 €
 Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Travaux d'autonomie*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - Travaux d'adaptation	5 473,16 €	50%	2 737,00 €	
COCM - Travaux d'adaptation	5 473,16 €	10%	547,32 €	
		<i>Total</i>	3 284,32 €	0,00 €

Montant financement maximum attribué	3 284,32 €
Taux financement	54,6% des travaux TTC
Reste à charge maximal	2 736,16 €

Accusé de réception en préfecture
 050-200067031-20210511-DEC2021-012-BUR-AU
 Date de télétransmission : 20/05/2021
 Date de réception préfecture : 20/05/2021

5 Propriétaire : M. LEROY Bernard

Adresse du Logement : **14, La Vauterie 50190 MARCHESIEUX**
Nature des Travaux : Mise en place d'une pompe à chaleur, isolation d'un pignon et isolation des combles perdus

Montant estimé des Travaux : 24 112,10 € HT 25 438,27 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 24 112,10 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 60 % et 80 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	24 112,10 €	50%	12 056,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	24 112,10 €	20%	4 000,00 €	
Département - aide complémentaire à la prime Habiter Mieux				500,00 €
Chèque Région niveau II				4 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 60 % et 80 %	24 112,10 €	15%	2 500,00 €	
		<i>Total</i>	18 556,00 €	4 500,00 €

Montant financement maximum attribué 23 056,00 €
Taux financement 90,6% des travaux TTC
Reste à charge maximal 2 382,27 €

6 Propriétaire : Mme LHOMME Karine

Adresse du Logement : **8, la Poulinière 50190 SAINT-MARTIN-D'AUBIGNY**
Nature des Travaux : Réfection partielle de la toiture, isolation des combles, mise en place d'une pompe à chaleur et mise en place d'un vélux

Montant estimé des Travaux : 42 503,35 € HT 44 841,00 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 30 000,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 60 % et 80 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	30 000,00 €	50%	15 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	30 000,00 €	20%	4 000,00 €	
MA PRIME RENOV				2 500,00 €
Chèque Région niveau II				4 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 60 % et 80 %	30 000,00 €	15%	2 500,00 €	
		<i>Total</i>	21 500,00 €	6 500,00 €

Montant financement maximum attribué 28 000,00 €

Taux financement 62,4% des travaux TTC

Reste à charge maximal 16 841,00 €

7 Propriétaire : Mme MARQUANT Sophie

Adresse du Logement : **11, rue de Remeurge 50190 SAINT-GERMAIN-SUR-SEVES**
 Nature des Travaux : Isolation des combles et des murs, changement des menuiseries, remplacement du ballon d'eau chaude électrique et mise en place d'une VMC Hygro B

Montant estimé des Travaux : 68 638,82 € HT 74 019,78 € TTC

Montant retenu par l'ANAH : 38 632,45 €

Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 35 % et 60 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	38 632,45 €	50%	15 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	38 632,45 €	20%	4 000,00 €	
Département				500,00 €
Chèque Région niveau I				2 500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 35 % et 60 %	38 632,45 €	10%	1 500,00 €	
		<i>Total</i>	20 500,00 €	3 000,00 €

Montant financement maximum attribué 23 500,00 €

Taux financement 31,7% des travaux TTC

Reste à charge maximal

Accusé de réception en préfecture
 050-505719-7811-DEC2021-012-BUR-AU
 Date de télétransmission : 20/05/2021
 Date de réception préfecture : 20/05/2021

8 Propriétaire : M. NAVEAU Fabien

Adresse du Logement : **Manne 50190 PERIERS**
Nature des Travaux : Mise en place d'une pompe à chaleur, remplacement des menuiseries, remise aux normes de l'électricité, isolation des combles, réfection de toiture, isolation des murs

Montant estimé des Travaux : 73 653,74 € HT 78 996,15 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 30 000,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 60 % et 80 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	30 000,00 €	50%	15 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	30 000,00 €	20%	4 000,00 €	
PRIME RENOV + CEE				9 000,00 €
ACTION LOGEMENT				19 425,00 €
Chèque Région niveau II				4 000,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 60 % et 80 %	30 000,00 €	15%	2 500,00 €	
		<i>Total</i>	21 500,00 €	32 425,00 €

Montant financement maximum attribué 53 925,00 €
Taux financement 68,3% des travaux TTC
Reste à charge maximal 25 071,15 €

9 Propriétaire : M. PIROU Florentin

Adresse du Logement : **18, rue Sainte Anne 50190 GORGES**
Nature des Travaux : Isolation de la totalité des combles perdus et installation d'une pompe à chaleur eau/eau

Montant estimé des Travaux : 33 209,73 € HT 35 036,27 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 20 000,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 35 % et 60 %*

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20210511-DEC2021-012-BUR-AU
Date de télétransmission : 20/05/2021
Date de réception préfecture : 20/05/2021

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	20 000,00 €	50%	10 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	20 000,00 €	20%	1 476,00 €	
ACTION LOGEMENT				19 425,00 €
Chèque Région niveau I				2 500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 35 % et 60 %	20 000,00 €	10%	1 500,00 €	
		<i>Total</i>	12 976,00 €	21 925,00 €

Montant financement maximum attribué 34 901,00 €
Taux financement 99,6% des travaux TTC
Reste à charge maximal 135,27 €

10 Propriétaire : M. SALMON Ludovic

Adresse du Logement : **74, rue Sainte Anne 50190 GORGES**
Nature des Travaux : Isolation de la totalité de la toiture et remplacement des menuiseries
Montant estimé des Travaux : 20 898,83 € HT 22 048,27 € TTC
Montant retenu par l'ANAH : 20 000,00 €
Typologie des Aides : *Propriétaire Occupant Très Modeste - Lutte contre la précarité énergétique - Gain énergétique compris entre 35 % et 60 %*

PLAN de FINANCEMENT

Financier	Plafond du coût des travaux HT retenu par le financeur	Taux financement	Subvention plafonnée	Prime Travaux
Anah - lutte contre la précarité énergétique	20 000,00 €	50%	10 000,00 €	
Anah - Prime Habiter Mieux	20 000,00 €	10%	2 000,00 €	
Chèque Région niveau I				2 500,00 €
COCM - aide amélioration énergétique PO TM gain énergétique compris entre 35 % et 60 %	20 000,00 €	10%	1 500,00 €	
		<i>Total</i>	13 500,00 €	2 500,00 €

Montant financement maximum attribué 16 000,00 €
Taux financement 72,6% des travaux TTC
Reste à charge maximal 6 048,27 €

Accusé de réception en préfecture
050-200067031-20210511-DEC2021-012-BUR-AU
Date de télétransmission : 20/05/2021
Date de réception préfecture : 20/05/2021